

# Comment s'abonner pour recevoir le relevé des prestations dans MSS et comment générer des relevés des prestations pour les années précédentes

## 1. Comment souscrire au relevé annuel des prestations

Étape 1 : Connectez-vous à votre compte MSS de la CCPNU (<https://member.unjspf.org/>).

Étape 2 : Dans l'onglet « Documents », cliquez sur « Demande de document ad hoc » et sélectionnez « Lettre de relevé de prestations » dans le menu déroulant. Cliquez sur « Cliquez ici pour continuer ».

Étape facultative : Pour obtenir des instructions détaillées sur le format et le contenu du relevé de prestations, ainsi que d'autres informations pertinentes, cliquez sur « Cliquez ici pour obtenir des conseils complets ».

**Menu**

- Page d'accueil
- Adresse postale - Contact d'urgence
- Versements
- Documents
  - Afficher les documents existants
  - Demande de document ad hoc
- Formulaires en ligne
- Pièces justificatives
- Données personnelles
- Fonds de secours
- Estimation
- Envoi électronique de documents
- Aide

### Demande de document

Sélectionner le document: Lettre de relevé de prestations

[Cliquez ici pour continuer](#)

Le relevé des prestations est un relevé annuel indiquant les prestations périodiques brutes versées à un.e bénéficiaire et à ses enfants associés (si une prestation pour enfant est également versée), à l'exclusion des prestations ponctuelles telles que le versement de départ au titre de la liquidation des droits et la prestation résiduelle. Veuillez noter que le relevé des prestations n'est émis que sur demande par abonnement. Une fois abonné.e, le relevé des prestations sera automatiquement généré et envoyé chaque année à votre adresse postale.

[Cliquez ici pour obtenir des conseils complets](#)

Étape 3 : Cliquez sur « Nouvel abonnement »

**Menu**

- Page d'accueil
- Adresse postale - Contact d'urgence
- Versements
- Documents
  - Afficher les documents existants
  - Demande de document ad hoc
- Formulaires en ligne
- Pièces justificatives
- Données personnelles
- Fonds de secours
- Estimation
- Envoi électronique de documents
- Aide

### Abonnement au relevé des prestations

Vous n'êtes pas actuellement inscrit.e pour recevoir un relevé des prestations chaque année. Veuillez cliquer sur [Nouvel abonnement](#), puis sélectionner votre période de paiement et votre langue. Cliquez sur « Enregistrer » lorsque vous avez terminé.

[Nouvel abonnement](#)

#### Conseils généraux

Le relevé des prestations est un relevé annuel indiquant les prestations périodiques brutes versées à un.e bénéficiaire et à ses enfants associés (si une prestation pour enfant est également versée), à l'exclusion des prestations ponctuelles telles que le versement de départ au titre de la liquidation des droits et la prestation résiduelle. Veuillez noter que le relevé des prestations n'est émis que sur demande par abonnement. Une fois abonné.e, le relevé des prestations sera automatiquement généré et envoyé chaque année à votre adresse postale.

[Cliquez ici pour obtenir des conseils complets](#)

Étape 4 : Sélectionnez la période de paiement et la langue de votre choix. Cliquez sur « Enregistrer ».

*Remarque : La langue sélectionnée ici s'appliquera uniquement aux relevés de prestations. Elle n'affectera pas la langue utilisée dans les autres sections du portail MSS. Pour mettre à jour vos préférences linguistiques pour MSS, accédez à l'onglet « Compte » situé en haut à droite de votre portail MSS.*

Menu

[Page d'accueil](#)

[Adresse postale - Contact d'urgence](#)

[Versements](#)

[Documents](#)

[Afficher les documents existants](#)

[Demande de document ad hoc](#)

[Formulaires en ligne](#)

[Pièces justificatives](#)

[Données personnelles](#)

[Fonds de secours](#)

[Estimation](#)

[Envoi électronique de documents](#)

[Aide](#)

### Abonnement au relevé des prestations

Vous n'êtes pas actuellement inscrit.e pour recevoir un relevé des prestations chaque année. Veuillez cliquer sur [Nouvel abonnement](#), puis sélectionner votre période de paiement et votre langue. Cliquez sur « Enregistrer » lorsque vous avez terminé.

Du 1er janvier au 31 décembre ▾

Français ▾

### Conseils généraux

Le relevé des prestations est un relevé annuel indiquant les prestations périodiques brutes versées à un.e bénéficiaire et à ses enfants associés (si une prestation pour enfant est également versée), à l'exclusion des prestations ponctuelles telles que le versement de départ au titre de la liquidation des droits et la prestation résiduelle. Veuillez noter que le relevé des prestations n'est émis que sur demande par abonnement. Une fois abonné.e, le relevé des prestations sera automatiquement généré et envoyé chaque année à votre adresse postale.

Étape 5 : Un message de confirmation s'affichera en haut de la page pour confirmer la langue et la période sélectionnées. Remarque : Il vous suffit de vous abonner une seule fois pour recevoir automatiquement votre relevé annuel de prestations. Après votre abonnement, votre relevé sera émis chaque année et disponible sur votre portail MSS, sous « Documents - Voir les documents existants ».

Vous n'avez pas besoin de soumettre de demandes supplémentaires, sauf si vous souhaitez modifier la période de paiement ou la langue de votre relevé annuel.

Menu

[Page d'accueil](#)

[Adresse postale - Contact d'urgence](#)

[Versements](#)

[Documents](#)

[Afficher les documents existants](#)

[Demande de document ad hoc](#)

[Formulaires en ligne](#)

[Pièces justificatives](#)

[Données personnelles](#)

[Fonds de secours](#)

[Estimation](#)

- Langue sélectionnée: Français.
- Période de paiement sélectionnée: Du 1er janvier au 31 décembre.
- À l'avenir, un relevé des prestations sera généré automatiquement chaque année pour la période de paiement indiquée.
- Le relevé de prestations « 2025 » sera disponible après la fin de la période de paiement, le 31 décembre.

### Abonnement au relevé des prestations

Vous êtes actuellement inscrit.e pour recevoir le relevé annuel des prestations en Français pour la période Du 1er janvier au 31 décembre.

Pour modifier les paramètres d'abonnement, veuillez cliquer sur « Modifier », sélectionner de nouveaux paramètres dans les listes déroulantes ci-dessous, puis cliquer sur « Enregistrer ».

Période de paiement: Du 1er janvier au 31 décembre ▾

Langue: Français ▾

Étape 6 : Si vous souhaitez apporter des modifications à votre abonnement, vous pouvez cliquer sur « Modifier » et changer la langue et/ou la période.

#### Menu

#### Page d'accueil

Adresse postale - Contact d'urgence

#### Versements

#### Documents

Afficher les documents existants

Demande de document ad hoc

#### Formulaires en ligne

#### Pièces justificatives

#### Données personnelles

#### Fonds de secours

#### Estimation

- Langue sélectionnée: Français.
- Période de paiement sélectionnée: Du 1er janvier au 31 décembre.
- À l'avenir, un relevé des prestations sera généré automatiquement chaque année pour la période de paiement indiquée.
- Le relevé de prestations « 2025 » sera disponible après la fin de la période de paiement, le 31 décembre.

#### Abonnement au relevé des prestations

Vous êtes actuellement inscrit.e pour recevoir le relevé annuel des prestations en Français pour la période Du 1er janvier au 31 décembre.

Pour modifier les paramètres d'abonnement, veuillez cliquer sur « Modifier », sélectionner de nouveaux paramètres dans les listes déroulantes ci-dessous, puis cliquer sur « Enregistrer ».

Période de paiement:

Langue:

## 2. Comment générer un relevé des prestations ad hoc pour les périodes passées

Suivez les étapes 1 à 6 ci-dessus.

Étape 7 : Pour générer le relevé de prestations d'une année antérieure, faites défiler la page jusqu'à la section « Génération de documents ». Sélectionnez la ou les années pour lesquelles vous souhaitez générer un relevé et cliquez sur « Générer un document ».

*Remarque : Vous ne pouvez générer des relevés que pour les sept années les plus récentes (si disponibles), à compter de la date de votre demande.*

The screenshot shows a web interface with a left-hand menu and two main content sections. The menu includes: Menu, Page d'accueil, Adresse postale - Contact d'urgence, Versements, Documents (with sub-items: Afficher les documents existants, Demande de document ad hoc), Formulaires en ligne, Pièces justificatives, Données personnelles, Fonds de secours, Estimation, Envoi électronique de documents, and Aide. The 'Abonnement au relevé des prestations' section contains a list of bullet points: 'Langue sélectionnée: Français', 'Période de paiement sélectionnée: Du 1er janvier au 31 décembre', 'À l'avenir, un relevé des prestations sera généré automatiquement chaque année pour la période de paiement indiquée.', and 'Le relevé de prestations « 2025 » sera disponible après la fin de la période de paiement, le 31 décembre.' Below this, there are dropdown menus for 'Période de paiement' (set to 'Du 1er janvier au 31 décembre') and 'Langue' (set to 'Français'), along with a 'Modifier' button. The 'Génération de Documents' section has a text prompt: 'Sélectionnez l'année (ou les années) ci-dessous et cliquez sur Générer un document.' Below this, there is a row of checkboxes for years from 2018 to 2024, with '2024' selected. A 'Générer un document' button is positioned below the year selection.

Étape 8 : Une fois votre relevé généré, un message de confirmation apparaîtra en haut de l'écran. Pour consulter votre document, cliquez sur « Cliquez ici » dans le message de confirmation ou accédez à la section « Documents » du menu de gauche et sélectionnez « Afficher les documents existants ».

This screenshot is identical to the previous one, but with a red rectangular box highlighting the 'Générer un document' button in the 'Génération de Documents' section. Additionally, a new bullet point has been added to the list in the 'Abonnement au relevé des prestations' section: 'Relevé des prestations généré pour l'année / les années: 2024'. A second bullet point has also been added: 'Veuillez cliquer ici pour accéder à « Afficher les documents existants » afin de consulter le document.' The 'cliquer ici' text in the second bullet point is also highlighted with a red box.

Étape 9 : Votre relevé de prestations généré restera disponible en permanence sous l'onglet « Voir les documents existants » de votre portail MSS. Vous pouvez y accéder à tout moment. Pour le consulter, cliquez simplement sur le document de votre choix ; l'exercice financier correspondant sera indiqué sous le champ « Bénéficiaire » pour faciliter son identification.

#### Menu

[Page d'accueil](#)

[Adresse postale - Contact d'urgence](#)

[Versements](#)

#### Documents

[Afficher les documents existants](#)

[Demande de document ad hoc](#)

[Formulaire en ligne](#)

## Documents

Le relevé de pension annuel (« Pension Statement ») est actuellement disponible seulement en version anglaise. Pour vous aider à lire et comprendre la version anglaise de votre relevé annuel, veuillez lire [le guide illustré « Comment lire votre relevé de pension » que vous pouvez accéder sur notre site web.](#)

 Historique  Exporter

Date	Document	Destinataire	Action
30 juil. 2025	 Statement of Benefits Letter -  MSS	FY 2024-  Unique ID: 0000 	Détails